



**ACADEMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

S'informer concernant la
CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE DNL 1^{er} degré
Discipline Non Linguistique

4 octobre 2024

1. Connaître la démarche de certification

2. Préparer l'entretien de certification
3. Enseigner une DNL

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE ?

CERTIFICATION
COMPLÉMENTAIRE

La note de service du 19 octobre 2004 précise que la délivrance d'une certification complémentaire poursuit **deux objectifs** :

- permettre à des enseignants de **valider des compétences particulières** qui ne relèvent pas du champ de leur concours ;
- **constituer un vivier de compétences** pour certains enseignements pour lesquels il n'existe pas de sections de concours de recrutement afin de mieux préparer le renouvellement des professeurs qui en ont la charge.

Dans le 1^{er} degré public, les différentes certifications complémentaires sont ouvertes :

- aux **enseignants titulaires, ou stagiaires** (sous réserve de l'obtention du CAPE),
- aux **enseignants contractuels** du premier degré employés par contrat à durée indéterminée des établissements publics.

- ✓ *Les personnels stagiaires ne pourront se voir délivrer la certification complémentaire que s'ils sont admis à l'examen de qualification professionnelle (EQP) ou au certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) ou s'ils obtiennent le certificat d'aptitude au professorat des écoles ou si leur stage a été jugé satisfaisant, pour les personnels agrégés stagiaires.*
- ✓ *Ceux autorisés à accomplir une seconde année de stage conserveront le bénéfice de l'admission à l'examen. La certification complémentaire leur sera délivrée à l'issue de cette période sous réserve de la validation de la seconde année de stage.*

Références :

- arrêté du 23 décembre 2003 (JO du 06/01/2004) modifié;
- notes de service n° 2004-175 du 19 octobre 2004, n° 2019-104 du 16-07-2019 ;
- circulaire du 16 mars 2022, BO n° 15 du 14 avril 2022.

L'INSCRIPTION

CERTIFICATION
COMPLÉMENTAIRE

Ouverture des inscriptions :

du lundi 16 septembre 2024 12h00 au mardi 15 octobre 2024 17h00

Les modalités d'inscription seront mises en ligne sur le site académique dans la rubrique Concours de recrutement/Certifications et examens professionnels.

L'inscription s'effectuera sur l'application CYCLADES et permettra le téléversement des pièces justificatives et du rapport d'activité (d'au plus 5 pages).

L'inscription à cet examen est un acte personnel. Chaque candidat devra s'assurer du téléversement du dossier complet (pièces justificatives et rapport d'activité) dans les délais impartis : **au plus tard le mardi 15 octobre 2024 17h00**.



**ACADEMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble
Division des examens et concours**

**CERTIFICATION
COMPLÉMENTAIRE**

INFORMATION INSCRIPTION CYCLADES

Un dysfonctionnement sur CYCLADES ne permet pas la validation de l'inscription même si toutes les pièces justificatives concernant votre situation ont été téléchargées dans la rubrique « Mes justificatifs ».

Afin de remédier à ce problème, vous pouvez téléverser un fichier pdf vierge dans les rubriques qui ne vous concernent pas, par exemple : vous êtes titulaire, vous devez téléverser l'arrêté de titularisation et le rapport d'activité dans les rubriques concernées et vous téléversez un fichier pdf vierge dans les autres rubriques.

Vous pouvez aussi téléverser le document qui vous correspond (arrêté de titularisation par exemple) dans toutes les rubriques autres que « Rapport d'activité ».

De ce fait, CYCLADES sera en mesure d'identifier que toutes les rubriques sont renseignées et la validation pourra être effective.

LA DEMARCHE PAS A PAS



Gestion des examens et concours

[Vidéos de présentation](#)



Bienvenue dans Cyclades



Menu



J'ai un compte,
je me connecte



Je n'ai pas de compte,
je le crée



Ouverture des services

Gestion des examens et concours

Ouverture des services

- Sélectionner les informations suivantes pour consulter l'état d'ouverture du service d'inscription.

Sélectionner un examen ou un concours

EXAMEN

CONCOURS

AUTRES CERTIFICATIONS



ARTS CINEMA ET AUDIOVISUEL
ARTS CIRQUE
ARTS DANSE
ARTS HISTOIRE DES ARTS
ARTS THEATRE
ENSEIGNEMENT EN LANGUE ETRANGÈRE DANS UNE DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE : DOMAINES ARTS VIS., EDUC.MU, EPS, HIST-GEO, MATH, SC.TEC
ENSEIGNEMENT EN LANGUE ETRANGÈRE DANS UNE DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE : DOMAINES ARTS VIS., EDUC.MU, EPS, HIST-GEO, MATH, SC.TEC
FRANÇAIS LANGUE SECONDE
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE



Gestion des examens et concours

Ouverture des services

Sélectionner les informations suivantes pour consulter l'état d'ouverture du service d'inscription.

Sélectionner un examen ou un concours

EXAMEN

CONCOURS

AUTRES CERTIFICATIONS

Gestion des examens et concours

Ouverture des services

Sélectionner les informations suivantes pour consulter l'état d'ouverture du service d'inscription.

Sélectionner une certification

CAPPEI PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ

CAPPEI PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ

CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE PERSONNELS ENSEIGNANTS DU PREMIER DEGRÉ

CERTIFICATION COMPLÉMENTAIRE PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ

Gestion des examens et concours

Ouverture des services

Sélectionner les informations suivantes pour consulter l'état d'ouverture du service d'inscription.

Sélectionner une année de session

2025

2024

2023

2022

2021

Résumé de la sélection

Autres Certifications ↗

AUTRES CERTIFICATIONS ↗

Certification Complémentaire personnels Enseignants du Premier Degre ↗

Enseignement en Langue Etrangère dans une Discipline Non Linguistique : Domaine ARTS VIS. ↗

**CERTIFICATION
COMPLÉMENTAIRE**

LE RAPPORT (à téléverser en ligne lors de votre inscription)

5 pages dactylographiées (au maximum) qui comportent :

- ❖ un **CV détaillé** précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;
- ❖ les **expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels** à l'étranger, de **sessions de formation, de projets partenariaux** que vous avez pu initier ou auxquels vous avez pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui vous paraît la plus significative ;
- ❖ **tout autre élément tangible marquant votre implication** dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc.

Le rapport n'est pas noté.

L'ÉPREUVE ORALE

L'examen est constitué d'une épreuve orale d'une **durée de 30 minutes** qui est **composée de deux parties** :

CERTIFICATION
COMPLÉMENTAIRE

UN EXPOSE DU CANDIDAT	UN ENTRETIEN AVEC LE JURY
<p>10 min. maximum (LV ou français*)</p> <p>- Je me présente et j'explique certains aspects de ma formation universitaire ou professionnelle en lien avec la DNL (mon parcours, ma formation, mes qualifications professionnelles, mes éventuels séjours à l'étranger, ma motivation, mes projets, etc.).</p> <p>- Je présente de façon détaillée une/des expérience(s) et pratique(s) personnelle(s), dans le domaine de l'enseignement (ou dans un autre domaine), notamment à l'occasion de stages, d'échanges, de travaux ou de réalisations effectués à titre professionnel ou personnel.</p> <p><i>Par exemple :</i></p> <p>-> retour réflexif suite à une expérimentation DNL en classe. -> projection en classe EMILE si on n'a pas encore eu d'expérience d'enseignement d'une DNL.</p> <p>-> Cette première partie permet d'apprécier la qualité de ma réflexion sur l'enseignement du domaine disciplinaire choisi en LVE.</p> <p>Le temps non utilisé dans cette première partie de l'examen n'est pas reporté sur le deuxième temps de l'épreuve.</p>	<p>20 min. maximum (LV et/ou français*)</p> <p>Le jury va :</p> <ul style="list-style-type: none">- évaluer mes connaissances des contenus d'enseignement, des programmes et des principes essentiels touchant à l'option correspondant à la certification complémentaire choisie.- estimer mes capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre, au sein d'une école, d'enseignements ou d'activités en rapport avec la DNL.- évaluer ma capacité à interagir à l'oral, notamment en langue étrangère. <p>-> L'entretien est toujours conduit dans le but de m'aider à préciser ou à faire progresser ma réflexion. L'épreuve met en jeu ma capacité à mobiliser mes connaissances et compétences et à les présenter au jury de façon argumentée, étayée et convaincante.</p>

(* : au choix des membres de la commission d'interrogation)

- ▶ Le jury est institué au niveau académique (inspecteurs 1^{er} et 2nd degrés, formateurs LV...).
- ▶ Sont déclarés admis les candidats qui ont obtenu une note égale ou supérieure à 10 à l'épreuve orale, notée sur 20.

Maîtrise de la langue
d'enseignement (~B2/C1)

Connaissances du
cadre institutionnel
(EMILE, CECRL,
Programmes...)



Connaissances des
différences d'approche
de l'enseignement de la
discipline dans les pays
concernés

Réflexion sur les spécificités didactiques et pédagogiques d'une DNL/de la démarche EMILE, notamment la capacité à s'interroger sur la différence entre l'enseignement DE LA langue et un enseignement EN langue.

Approche pluriculturelle :
Réflexion sur l'enjeu de l'interculturalité et de l'ouverture internationale.
Capacité à concevoir un projet d'échange (réel et/ou virtuel) dans une perspective interculturelle et pluridisciplinaire.

Travail d'équipe :
Aptitude à travailler en équipe ou en collaboration avec les autres enseignants engagés dans un enseignement en langue, avec les assistants de langue...

1. Connaître la démarche de certification
- 2. Préparer l'entretien de certification**
3. Enseigner une DNL

❖ Je prends connaissance des textes officiels, des guides EDUSCOL et je consulte quelques sites institutionnels :

- ▶ Eduscol
- ▶ France Éducation International (ex CIEP)
- ▶ CANOPE
- ▶ Portail académique interlangues de l'académie de Grenoble
- ▶ Sites LVE départementaux de l'académie de Grenoble



CYCLES ② ③



❖ Je lis les rapports de jury



CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT EN LANGUE VIVANTE ETRANGERE D'UNE DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE

ACADEMIE DE GRENOBLE

RAPPORT DE JURY 2024

- I) Bilan quantitatif des admissions à la certification complémentaire depuis 2014 dans l'académie de Grenoble.

	TOTAL DES ADMIS	EN ALLEMAND	EN ANGLAIS	EN ESPAGNOL	EN ITALIEN
2014	54	7	41	1	5
2015	76	7	59	5	5
2016	60	4	45	5	6
2017	38	-	31	3	4
2018	64	5	46 (dont 11 PLP)	4	9
2019	71	1	61 (dont 14 PLP)	4	5
2020	61	6 (dont 2 PE)	43 (dont 7 PLP et 1 PE)	4	8 (dont 1 PE)
2021	47	1	40 (dont 9 PLP et 9 PE)	3	3
2022	52	1 PE	42 (dont 6 PLP et 9 PE)	4	5 (dont 1 PE)
2023	80	5	70 (dont 7 PLP et ... PE)	2	3
2024	59	4	43 (dont 1 PLP et ... PE)	7	4

Total des admis sur les dix dernières sessions dans l'académie de Grenoble :

TOTAL GENERAL	TOTAL ALLEMAND	TOTAL ANGLAIS	TOTAL ESPAGNOL	TOTAL ITALIEN
662	41	521	42	57

TAIRE POUR L'ENSEIGNEMENT
GERE D'UNE DISCIPLINE NON
STIQUE

E GRENOBLE

E JURY 2022

la certification complémentaire
grenoble

GLAIS	EN ESPAGNOL	EN ITALIEN
5	4	6
6	3	5
7	2	9
8	1	5
9	5	5
10	5	6
11	3	4
12	4	9
13	4	5
14	4	5
15	4	8 (dont 1 PE)
16	3	3
17	4	5 (dont 2 PE)

de Grenoble :

TOTAL ESPAGNOL	TOTAL ITALIEN
42	70

<https://www1.ac-grenoble.fr/article/certifications-examens-professionnels-pour-les-personnels-121527>

- ❖ J'observe et/ou visionne des séances EMILE
(si c'est possible)

Portail LVE: <https://portail-ressources-education-dsden74.web.ac-grenoble.fr/lv-EMILE>

Deux padlets:

https://padlet.com/sophie_battelier/emile-clil-enseignement-d-une-mati-re-par-l-integration-d-un-mwiyc8l4z1excdqe

https://padlet.com/ce_ia01_cpdlve/emile-enseignement-d-une-mati-re-par-l-integration-d-une-lan-o4xv2nqn9omw

- ❖ J'échange avec des collègues exerçant déjà en EMILE.

- ❖ Je continue de développer mon niveau de langue (et spécifiquement le lexique de la classe et de l'enseignement)



❖ Je prends connaissance du Plan Langues Vivantes (national)



Les 10 mesures pour améliorer l'enseignement des langues vivantes

- Mesure n°1**
Favoriser une précocité de l'exposition
 - Mesure n°2**
Favoriser une régularité de l'exposition
 - Mesure n°3**
Favoriser la pratique systématique de l'anglais
 - Mesure n°4**
Rendre l'enseignement des langues plus structuré et progressif
 - Mesure n°5**
Utiliser toutes les ressources du numérique et de l'intelligence artificielle
 - Mesure n°6**
Inscrire le parcours des élèves dans un cadre de référence européen
 - Mesure n°7**
Mieux accompagner les professeurs pendant leur formation initiale
 - Mesure n°8**
Mieux accompagner les professeurs pendant leur formation continue
 - Mesure n°9**
Multiplier les écoles et établissements bilingues et internationaux
 - Mesure n°10**
Créer un baccalauréat français international
- ## 10 mesures

<https://eduscol.education.fr/cid153445/plan-langues-vivantes.html>

 **éduscol** POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE
Informer et accompagner les professionnels de l'éducation

Entrez votre recherche

Accueil du portail > Formation des enseignants > Consulter le plan national de formation > Plan langues vivantes

Plan langues vivantes

Un plan d'actions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères Imprimer



Le plan langues vivantes poursuit son déploiement. Dix mesures concrètes sont mises en œuvre sur la base des propositions du rapport ↗ « Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde »

Plan langues vivantes Consultez les ↗ [10 mesures du plan langues vivantes](#)

 Consultez les ↗ [« Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde »](#)

QUELQUES POINTS DE VIGILANCE (extraits des rapports du jury)

- ❖ motivation qui reposerait exclusivement sur un projet personnel
- ❖ motivation reposant uniquement sur le souhait de valider un niveau en langue
- ❖ absence de référence aux élèves
- ❖ bonne maîtrise de la langue sans aucune connaissance des enjeux de l'enseignement en EMILE
- ❖ maîtrise insuffisante de la didactique LV / EMILE
- ❖ méconnaissance des ressources institutionnelles sur l'enseignement en EMILE
- ❖ méconnaissance des dispositifs de mobilité à l'étranger
- ❖ absence de distance réflexive
- ❖ dimension culturelle pas ou peu envisagée
- ❖ dimension communicationnelle pas ou peu envisagée

-> *Le jury apprécie particulièrement les prestations des candidats qui parviennent à développer une réflexion sur la pédagogie de projet qui s'étend au-delà de la salle de classe et s'inscrit dans une perspective transversale et tournée vers l'international.*

1. Connaître la démarche de certification
2. Préparer l'entretien de certification
- 3. Enseigner une DNL**

ENSEIGNER EN LV...

Double focus en termes d'objectifs :

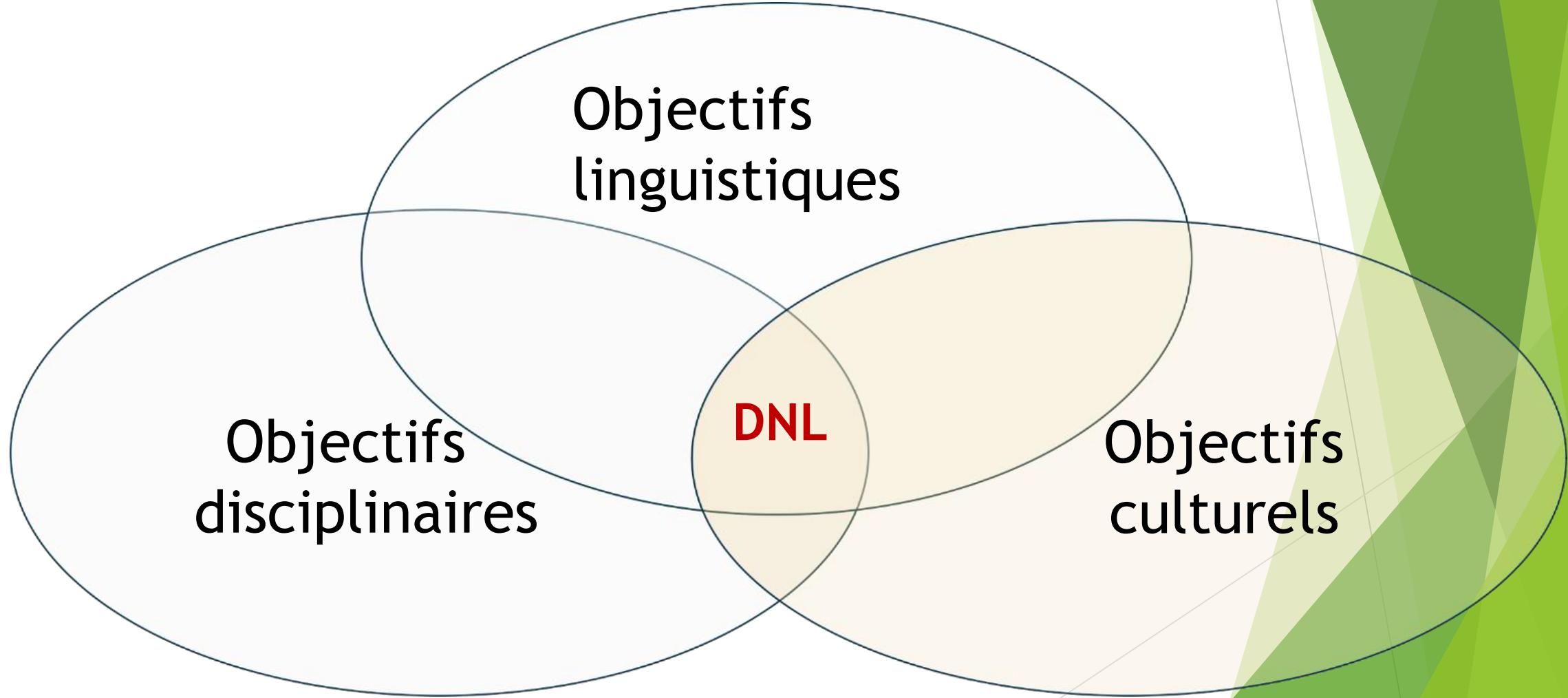
Les contenus spécifiques
disciplinaires



Les compétences linguistiques et
interculturelles



Discipline scolaire & LV = deux objets d'enseignements à un niveau égal.



Les grands principes

- ▶ 1. Le premier principe place **l'apprentissage du contenu ou sujet**,
- ▶ 2. Le deuxième principe **définit la langue comme un outil de communication et d'apprentissage**.
- ▶ 3. Le troisième principe veut que l'**EMILE soit un défi cognitif** pour les apprenants - quelles que soient leurs capacités.
- ▶ 4. Le quatrième principe embrasse la **pluriculturalité** : « Etudier une matière par le biais d'une langue d'une culture différente ouvre la voie à une compréhension et une tolérance accrues d'autres perspectives »

Pour plus de renseignements :

- sur les postes spécifiques dans votre département et l'accès à ces postes : **le service DRH de votre DSDEN / votre IEN de circonscription**
- sur les dispositifs EMILE dans votre département :
 - Chargée de mission académique EMILE 1D : Nelly.Barroso@ac-grenoble.fr
 - Haute Savoie : Elena.Facioni@ac-grenoble.fr
 - Savoie : Stephanie.Gadras@ac-grenoble.fr
 - Isère : Nicolas.Picod@ac-grenoble.fr / Olivier.Baltassat@ac-grenoble.fr
 - Drôme : Thomas.Collignon@ac-grenoble.fr
 - Ardèche : Jean-Noel.Breney@ac-grenoble.fr

Merci pour votre attention !

Elena FACIONI, Nicolas PICOD
et les autres CPD LV de l'académie